



JFRANCE/170619/19114
ASC/AG/YB/JP

*Association à But non Lucratif régi par la Loi de 1901
Déclarée à la Préfecture de l'Isère sous le numéro 1\19873, publiée au Journal Officiel du 14
août 1991, et immatriculée à l'INSEE sous le numéro : 382 765 410 00016, Code NAF :
7112B
CEA - Grenoble - 17, rue des Martyrs - 38054 GRENOBLE CEDEX 9.*

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 JUIN 2019
N°35 PROJET**

Le 17 juin 2019,
A 14h00,

Les membres de l'Association JESSICA FRANCE se sont réunis, en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, à l'hôtel Novotel Paris Gare de Lyon – 2 rue Hector Malot – 75012 PARIS, sur convocation du Président.

Les membres fondateurs, actifs, associés et adhérents signent la feuille de présence lors de leur entrée en séance, tant en leur nom qu'au nom et pour le compte des membres qu'ils représentent.

Le quorum requis tel qu'indiqué à l'article 18 des statuts étant réuni, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Monsieur Yves BOURDON, Président de l'Association, est désigné comme Président de séance et Madame Sophie REMONT est désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur Jean-Philippe MALICET rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2018.
Le projet de compte rendu est consultable sur le site du programme CAP'TRONIC à l'adresse suivante : <http://www.captronic.fr/Compte-rendu-AG-25-juin-2018.html>

0. Lecture du rapport moral et du rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
1. Lecture du rapport et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes ;
2. Approbation des comptes clos le 31 décembre 2018, du rapport moral et du rapport financier pour 2018 ; approbation des conventions réglementées ;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
4. Renouvellement des administrateurs représentant les membres actifs ;
5. Renouvellement des administrateurs non présidents de CIRP représentant les membres adhérents ;
6. Evolution des modalités d'adhésion/ré-adhésion des membres adhérents ;
7. Pouvoirs pour les formalités ;
8. Questions diverses.

Il est procédé à un tour de table afin que chacun se présente.

Il est fait lecture du rapport moral et du rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2018,

Monsieur MALICET présente et commente le bilan de l'activité 2018 CAP'TRONIC (annexes 1 à 3).

2018 a été une très bonne année.

- Au niveau national

L'activité 2018 a été importante du point de vue des séminaires (132 séminaires), pour un coût inférieur au budget prévisionnel (72 %), mais est en légère baisse par rapport à 2017. Le nombre de jours stagiaires représente 178 % des objectifs.

35 ateliers ont été réalisés (159 % des objectifs en nombre de PME). Le budget a été consommé en totalité (104 % des objectifs).

S'agissant des conseils aux entreprises (CRC), 680 ont été réalisés, ce qui représente 111 % des objectifs et le nombre de visites de suivi (CRS) s'élève à 391, soit 118 % des objectifs. Monsieur MALICET souligne l'effort fait sur les visites de suivi dont le pourcentage de réalisation par rapport aux objectifs, est supérieur au pourcentage de réalisation des conseils.

Le niveau global des adhésions est en hausse par rapport à 2017 (697 -> 727). Les adhésions représentent 134 % des objectifs et les ré-adhésions représentent 119 % des objectifs.

S'agissant des contrats, 509 contrats ont été signés, ce qui représente 176 % des objectifs, et 424 sont soldés (146 % des objectifs). Monsieur MALICET souligne l'effort réalisé sur le solde

des contrats et par voie de conséquence, la baisse des contrats reportés par rapport à l'année précédente (contrats reportés fin 2017).

Monsieur MALICET souligne que le pourcentage du montant total des contrats (156 % des objectifs) est supérieur au pourcentage du financement DGE (114 % des objectifs) ; cela signifie que le niveau de part privée a bien été respecté (202 % des objectifs).

- Au niveau régional

L'activité des séminaires est similaire pour les 4 inter-régions avec une réalisation un peu plus importante pour Paris Nord-Est (PNE).

Pour les ateliers, on reste dans les objectifs.

La formation offre à nouveau un volume important pour atteindre au total 44 sessions organisées.

Du point de vue des PME conseillées, l'activité est au-dessus des objectifs. On observe un léger retard pour les inter-régions Ouest et Sud-Est, en raison de l'arrivée d'un ingénieur en cours d'année pour chacune de ces 2 inter-régions.

Pour les suivis, on est au-dessus des objectifs dans toutes les inter-régions, sauf pour Sud-Est. Il y a eu de nombreux départs/arrivées ces dernières années dans cette inter-région et il est plus difficile pour un ingénieur d'effectuer des suivis lorsqu'il vient d'être recruté et qu'il n'a pas accompagné personnellement les projets à suivre.

Le niveau des adhésions, comme des ré adhésions, est globalement bon.

Pour les contrats soldés, on respecte un bon niveau en montant total avec une part privée bien supérieure à ce qui est attendu.

La parole est donnée à Madame ROUSSIN qui présente les comptes annuels clos le 31 décembre 2018 (annexes 4 à 6).

Compte de résultat

a – Les produits d'exploitations

L'année 2018 ressemble à l'année 2017.

On observe une hausse du **chiffre d'affaires** par rapport à 2017.

Origines :

- Une augmentation du montant des adhésions et réadhésions (+ 50 k€)
- Une augmentation du montant des facturations au titre des formations et ateliers (+ 10 k€).
- La quote-part PME liée à l'organisation du Smart Manufacturing Summit est égale à 0 cette année. En l'absence de financement par le FEDER, il a été décidé de ne pas reconduire cette opération.
- La quote-part PME IRT NANOelec correspond ici au reversement de licences par ST MICROELECTRONICS à JESSICA France. Le financement des dépenses a été également assuré par des règlements de PME hors comptabilité de JESSICA France

(facturation directe de la PME par le prestataire) et une subvention de l'IRT NANOEELEC issue du PIA.

Les subventions

La subvention DGE est comparable à celle de 2017.

La somme de 479 K€, qui est apparue en 2017, correspond au fond dédié affecté au poste du Directeur Sud-Est. L'ensemble des coûts de fonctionnement liés à ce poste (salaires chargés, frais d'hébergement et de déplacement) seront imputés sur ce montant jusqu'à complète utilisation. En attendant le recrutement du nouveau directeur, cette somme avait été comptabilisée en fond dédié.

L'origine de la variation de la subvention du FEDER (région Ile-de France) pour l'organisation du Smart Manufacturing Summit a été expliquée plus haut.

La subvention de l'IRT NANOEELEC est plus faible, traduisant la baisse de l'activité contrats sur le programme EASYTECH. Il est rappelé que l'IRT finance 100% des contrats, des séminaires et des salaires affectés.

En 2018, il y a eu un reversement de contribution pour les licences (apport industriel).

L'opération S3P, démarrée en octobre 2015 s'est achevée le 30/09/2018. L'ensemble des dépenses relatives au programme ont été financées à hauteur de 12 K€ par la subvention de fonctionnement 2018 de S3P.

b - Charges d'exploitation

La Sous-traitance

Le montant de la sous-traitance CAP'TRONIC, correspondant aux factures des prestataires pour les contrats, les séminaires, les ateliers et les formations, a augmenté (+178 K€).

Il convient de noter que le montant de la sous-traitance liée aux formations organisées par l'association en dehors du programme CAP'TRONIC s'est élevé à 40 K€ (-34 K€).

En rappel, les dépenses hors CAP'TRONIC sont des dépenses sur fonds propres qui ne sont pas financées par la DGE.

Les charges de personnel

On constate une diminution des charges de personnel (-43 K€).

Il est rappelé que seuls les coûts de personnel liés au temps passé sur le programme CAP'TRONIC sont refacturés à la DGE. L'activité salariée sur les autres programmes (Nanoelec, S3P, activité formation) est financée directement par chaque programme ou par la marge réalisée par JESSICA France sur ses formations propres.

Le recrutement du Directeur Sud-Est ayant eu lieu le 1er avril 2018, le montant de 96 K€ correspond aux dépenses liées à celui-ci, réduisant d'autant le fond dédié.

Les frais de fonctionnement général

Le montant du fonctionnement général affecté au programme CAP'TRONIC est en légère baisse (-17 K€).

Les frais de fonctionnement hors CAP'TRONIC, pris en charge directement par l'association, correspondent, d'une part aux dépenses que la DGE ne peut pas financer (CET et frais de réception), et d'autre part aux frais propres de l'association (participation au CES, salons...). Ils sont en baisse (-14 K€).

c- Résultat

On observe un résultat d'exploitation de - 572 K€ par rapport à 2017. Origine de cette baisse : dans ce résultat n'apparaît plus le fonds dédié de 479 K€ en produit, que l'on retrouvait en 2017.

Le résultat financier (produits financiers de placement – intérêt des découverts) est passé en positif cette année.

Le résultat net de l'association après impôt sur les sociétés est pratiquement identique à celui de 2017 et s'élève à 99 K€.

Tableau par programme (annexe 6)

Madame Brigitte ROUSSIN présente ensuite un **tableau du financement total des programmes de l'Association** où les différentes ressources de JESSICA France sont inscrites en regard des dépenses réalisées. Ce document comprend également les recettes et les dépenses qui ne transitent pas par les comptes de l'association (participation du CEA et de la CCI MP et quote-part des PME sur les contrats d'expertises techniques et de suivi).

Bilan (annexe 7)

Le Bilan est une « photo » de la situation au soir du 31 décembre 2018 des actifs et des passifs de l'association.

Actif

L'actif immobilisé est stable, il n'y a chaque année que quelques acquisitions de matériel de bureau.

Il convient de noter une légère augmentation des créances à encaisser sur les formations et les adhésions. Les créances sur adhésions correspondent au montant des ré adhésions non réglées au 31 décembre en raison du délai de deux mois accordé aux PME pour ré adhérer.

Il y a eu peu de créances sur formation (1 K€) par rapport au volume traité dans l'année.

En raison du nouveau mode de financement de l'Association par la DGE, l'Association ne peut percevoir au maximum que 80% de la subvention avant le 31 décembre.

Le solde est versé par le Ministère qu'après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale.

Au cours de l'exercice 2018 l'Association n'avait encaissé que 50% de la subvention, les 30% restants n'ont été versés que le 1er février 2019.

Passif

Le résultat de chaque année vient renforcer le report à nouveau.

Le Fonds dédié constitué va décroître chaque année en fonction des dépenses réalisées jusqu'à apurement complet.

Le poste dettes est quasiment identique à celui de 2017.

Madame ROUSSIN précise que les dettes fournisseurs comprennent entre autres le personnel mis à disposition (CEA et CCIMP) et les factures des prestataires pour les contrats.

Les fonds propres sont utiles pour payer 100% des dépenses alors que l'on a perçu que 80% de la subvention. On fait en sorte de payer les experts dans les temps pour ne pas les pénaliser.

Elle précise également que l'association sera à découvert d'ici début mai.

Dans les comptes de régularisation, on constate que la quote-part des adhésions facturées en N au titre de l'exercice N+1 (application du calcul prorata temporis) est stable par rapport à 2017.

Après prise en compte du résultat d'exploitation, du résultat financier et du résultat exceptionnel, le résultat net de l'association après impôt sur les sociétés s'élève à 99 727,87 €.

Monsieur BAUMANN, Commissaire aux Comptes, donne ensuite lecture du rapport sur les comptes annuels et confirme qu'ils sont certifiés et qu'il n'y a pas d'observations.

Evolution de la composition du CA

Renouvellement des administrateurs représentant les membres actifs :

- M. Alain FOUCARAN (Directeur de l'IES de Montpellier) en remplacement de FLORENT - LAMIRAUX (LAAS à Toulouse)

- M. Philippe QUEMERAIS (ENSSAT à Lannion), M. Pierre-Yves PÂQUES (ESEO à Angers) suppléant

- M. Antoine DUPRET (CEA List à Saclay)

- M. Michel FIOCCHI (CMP GC)

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met aux voix les résolutions à l'ordre du jour,

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport moral et financier établi par le Conseil d'Administration, au titre de l'exercice 2018, ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes, en approuve les termes et approuve les comptes de l'exercice écoulé, qui font ressortir un bénéfice de 99 727,87 € et les termes des différents rapports qui viennent de lui être présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport moral et financier établi par le Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à la somme de 99 727,87 €, au report à nouveau en totalité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat des administrateurs représentant les membres actifs, soit :

- M. Alain FOUCARAN (Directeur de l'IES de Montpellier) en remplacement de FLORENT LAMIRAUX (LAAS à Toulouse)
- M. Philippe QUEMERAIS (ENSSAT à Lannion) et M. Pierre-Yves PÂQUES (ESEO à Angers) suppléant
- M. Antoine DUPRET (CEA List à Saclay)
- M. Michel FIOCCHI (CMP GC)

Ces mandats courront jusqu'à la prochaine assemblée générale ayant à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice en cours.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale nomme Monsieur ou Madame de l'entreprise en qualité de nouvel administrateur représentant des membres associés Cette nomination prend effet à compter de ce jour et jusqu'à la prochaine assemblée générale ayant à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice en cours.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat des administrateurs, non présidents de CIRP, représentant les membres adhérents, soit Messieurs LEIBOVICI et CITEAU, pour un nouvel exercice soit jusqu'à la prochaine assemblée générale ayant à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice en cours.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de son mandat de Président de l'association de Monsieur Yves BOURDON.

L'assemblée générale le remercie chaleureusement pour le temps qu'il aura consacré à la présidence de l'association, et pour le travail effectué pendant ces nombreuses années.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte du départ de Monsieur Georges PLANES de son mandat de Vice - Président de l'association.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée prend acte que le Conseil d'administration du 30 janvier 2019 a nommé Madame Sophie REMONT en tant que Vice-Présidente.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée prend acte que le Conseil d'administration du 17 juin 2019 a nommé Monsieur Jean-Philippe MALICET en tant que Président pour une durée déterminée se terminant au plus tard le 31 mars 2020.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide qu'en raison de l'évolution de l'activité de l'association et des financements de CAP' TRONIC il y a lieu de modifier et de compléter l'article 4-1 - Cotisation initiale et renouvellement des adhésions, du règlement intérieur comme suit :

4-1-1 – Cotisations initiales

Depuis le 1er juillet 2016, la cotisation initiale et fixée en fonction de l'effectif de l'entreprise, à savoir :

- De 0 à 9 personnes (et incubateurs) : 700 €
- De 10 à 49 : 900 €
- De 50 à 99 : 1200 €
- De 100 à 2000 : 1500 €
- Plus de 2000 : 1500 €

Cette cotisation est due à compter du jour où l'entreprise adhère à l'association et/ou est acceptée par le Conseil d'administration.

Elle doit être impérativement réglée, en totalité, à la date de l'adhésion ;

Elle peut cependant être offerte aux entreprises la première année dans le cas de la mise en place d'une prestation d'accompagnement.

Le reste du règlement intérieur est sans changement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour de l'assemblée, la séance est levée à 16h15.

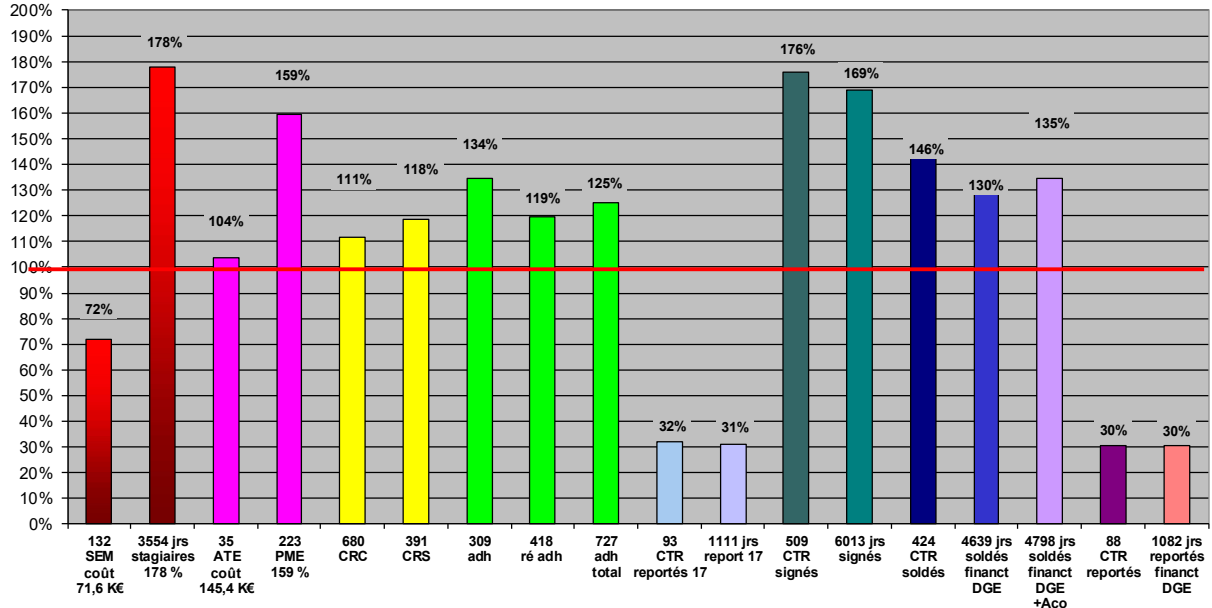
Il est dressé un procès-verbal de l'assemblée générale signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

LE PRESIDENT

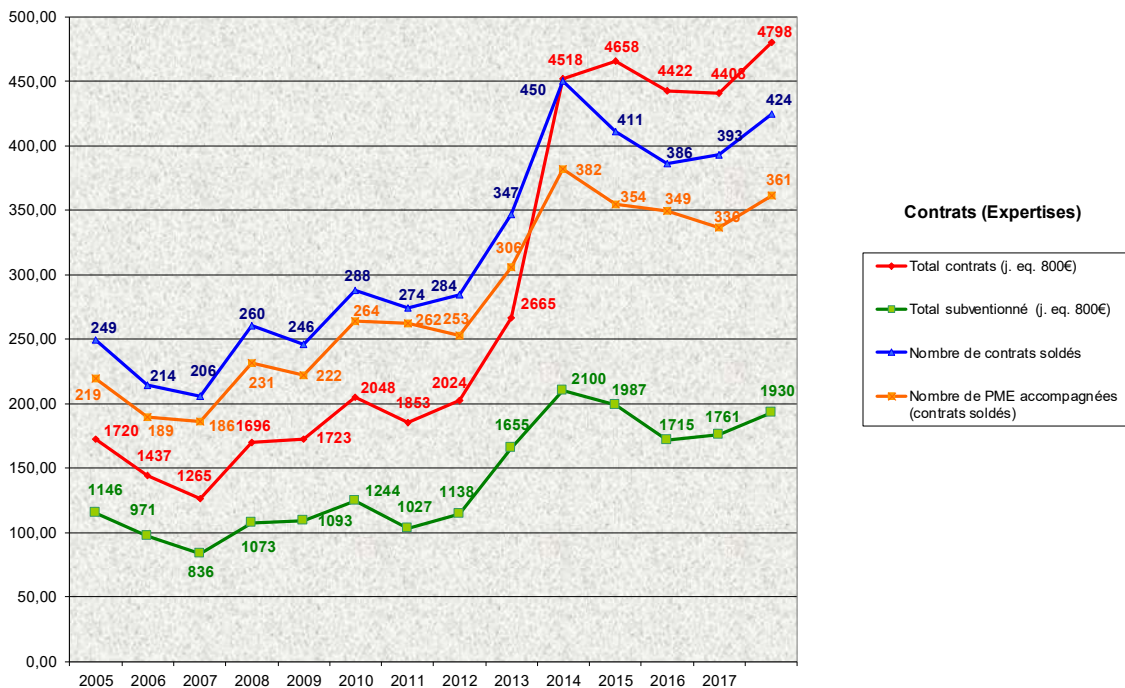
LE SECRETAIRE DE SEANCE

ANNEXES

Annexe 1 : Activité 2018



Annexe 2 : Historique des contrats d'appui technique



Annexe 3 : Activité 2018 par inter régions

Année 2018	GSO		Ouest		PNE		Sud-Est		Total	
	objectif	réalisé	objectif	réalisé	objectif	réalisé	objectif	réalisé	objectif	réalisé
Séminaires		33		31		38		30		132
Nb de séminaires réalisés		33		31		38		30		132
Jours stagiaires	490	744 152%	480	947 197%	540	966 179%	490	897 183%	2 000	3 554 178%
Ateliers		8		11		8		8		35
Nb d'ateliers réalisés	7	8	7	11	7	8	7	8	28	35
Nb participants		75		88		71		83		317
Nb participants PME		68		78		67		74		287
Formations		12		7		9		16		44
Nb de formations réalisées	8	12	8	7	8	9	8	16	32	44
Nb participants		143		83		82		178		486
dont nb participants PME		115		58		37		143		353
PME/PMI Conseillées (compte-rendu de conseil)	162	176 109%	162	159 98%	163	190 117%	123	155 126%	610	680 111%
PME/PMI Suivies (compte-rendu de suivi)	90	123 137%	90	116 129%	90	102 113%	60	50 83%	330	391 118%
Adhésions	150	193	140	151	140	178	150	205	580	727
dont première adhésion	60	88	50	53	70	85	50	83	230	309
dont réadhésion	90	105	90	98	70	93	100	122	350	418

Année 2018	GSO		Ouest		PNE		Sud-Est		Total	
	objectif	réalisé	objectif	réalisé	objectif	réalisé	objectif	réalisé	objectif	réalisé
Avis et/ou suivi d'expert reportés (2017)		11		21		30		31		93
Nb contrats reportés (avec actions CO)		11		21		30		31		93
Montant total des contrats (j.eq.800€)		71		188		305		546		1110
dont aide CapTronic (jours.eq.800€)		32		71		138		130		371
Avis et/ou suivi d'expert soldés 2018		103		89		125		107		424
Nb contrats soldés	76	103 136%	71	89 125%	82	125 152%	61	107 175%	290	424 146%
Montant total des contrats (j.eq.800€)	817	956 117%	604	844 140%	945	1 328 141%	714	1 670 234%	3 080	4798 156%
dont financement DGE (jours.eq.800€)	440	456 104%	340	352 104%	516	590 114%	390	532 136%	1 686	1930 114%
dont part PME/DGE (jours.eq.800€)	377	500 133%	264	483 183%	429	738 172%	324	1 096 338%	1 394	2817 202%
Avis et/ou suivi d'expert reportés 2019		15		15		26		32		88
Nb contrats reportés		15		15		26		32		88
Montant total des contrats (j.eq.800€)		145		164		421		537		1267
dont financement DGE (jours.eq.800€)		73		51		139		151		414

Annexe 4 : compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT 2018 (en euros H.T.)	Exercice N 31/12/2018	Exercice N 31/12/2017	Variation 18/17 Euros	Variation 18/17 %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 032 964	968 797	64 167	6,62%
Adhésions PME	456 901	406 103	50 798	12,51%
Facturation PME / Ateliers + formations	520 193	510 195	9 998	1,96%
Quote-part PME liées à Smart Manufacturing Summit		37 834	-37 834	-100,00%
Quote-part PME IRT Nanoélec	50 000	0	50 000	100,00%
Autres (<i>cotisations membres associés, adhésion de soutien, Proximum...</i>)	5 870	14 665	-8 795	-59,97%
PRODUCTION IMMOBILISEE				
SUBVENTIONS ET DIVERS	4 240 650	4 766 975	-526 325	-11,04%
Ministère	4 166 667	4 166 667	0	0,00%
Poste directeur interrégional Sud Est		479 628	-479 628	-100,00%
Smart Manufacturing Summit		-42 334	42 334	-100,00%
IRT Nanoélec	58 494	157 927	-99 433	-62,96%
S3P	12 330	4 734	7 596	160,46%
Produits divers (<i>produits de gestion, Remboursement TR, Médéric, provisions...</i>)	3 160	354	2 805	791,95%
COMPTE DE RESULTAT 2018 (en euros H.T.)	Exercice N 31/12/2018	Exercice N 31/12/2017	Variation 18/17 Euros	Variation 18/17 %
CHARGES D'EXPLOITATION	5 248 038	5 137 473	110 565	2,15%
Sous-traitance CAPTRONIC / financement DGE	1 950 506	1 772 269	178 237	10,06%
Sous-traitance IRT Nanoélec	50 578	88 199	-37 620	-42,65%
Sous-traitance S3P	3 235	3 235	0	100,00%
Sous-traitance Formations hors CAPTRONIC	40 427	74 352	-33 924	-45,63%
Personnel CAPTRONIC (<i>salaires chargés + hébergement + frais déplacement</i>)	2 745 090	2 788 247	-43 157	-1,55%
Personnel IRT Nanoélec (<i>salaires chargés + hébergement + frais déplacement</i>)	57 916	69 728	-11 813	-16,94%
Personnel S3P (<i>salaires chargés + hébergement + frais déplacement</i>)	18 460	8 301	10 159	122,38%
Directeur SE (<i>salaires chargés + hébergement + frais déplacement</i>)	96 530		96 530	100,00%
Personnel JF (<i>salaires chargés + hébergement + frais déplacement+ifc</i>)	26 473	38 546	-12 074	-31,32%
Fonctionnement général CAPTRONIC (<i>informatique, communication, honoraires</i>)	221 230	238 909	-17 679	-7,40%
Fonctionnement général hors CAPTRONIC (<i>CET, frais de réception, divers</i>)	28 853	43 002	-14 149	-32,90%
Dotation aux amortissements des immobilisations et provisions	8 738	15 919	-7 181	-45,11%
RESULTAT D'EXPLOITATION	25 577	598 300	-572 723	-95,73%
RESULTAT FINANCIER	442	-13	455	-3450,61%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 792	10 225	-6 433	-62,91%
Reprise de subventions d'investissement	3 792	10 225	-6 433	-62,91%
Produits de cession d'immobilisations		1 236	-1 236	-100,00%
V.N.C. sur immobilisations mises au rebut ou cédées		-1 236	1 236	-100,00%
IMPOT SUR LES BENEFICES	-26 614	-29 168	2 554	-8,76%
Reprise fonds dédié DIR SE	96 530	-479 628	576 158	-120,13%
RESULTAT NET	99 728	99 716	12	0,01%

Annexe 5 : financement de l'association

Activité 2018 de l'association JESSICA FRANCE (12 mois)	Dépenses réalisées HT	Financement DGE HT	Recettes PME dans les comptes JF			Produits financiers, recettes diverses...	Autres subventions : IRT /S3P	Participation du CEA et de la CCIMP HT	Recettes PME hors comptes JF	Total financement HT
			Adhésions PME HT	PME / Ateliers, formation...	PME IRT Nanoélec					
Programme CAP'TRONIC										
Animation de réseau	141 679	67 982	70 840					2 858		141 679
Formation	916 596	547 878	283	431 993		1 197		20 803		1 002 155
Conseil aux entreprises	6 200 262	3 550 807	336 413					145 545	2 167 497	6 200 262
Total CAP'TRONIC	7 258 538	4 166 667	407 536	431 993	0	1 197	0	169 206	2 167 497	7 344 096
Programme EASYTECH										
Frais de personnel	57 916				42 974		14 941,12			57 916
Expertises	127 304						41 110,00		86 194	127 304
Séminaires	4 994				3 706		1 288,39			4 994
Commissaire aux comptes	500				371		128,99			500
Communication/salons	3 974				2 949		1 025,24			3 974
Total EASYTECH	194 688	0	0	0	50 000	0	58 493,74	0	86 194	194 688
Opération Fonds dédié / recrutement DIR SE										
Frais de personnel	96 530									0
Utilisation fonds dédié		96 530								96 530
Total DIR SE	96 530	96 530	0	0	0	0	0	0	0	96 530
Opération S3P										
Frais de personnel	18 460		7 476				10 984			18 460
Frais de communication	3 235		1 888				1 347			3 235
Total S3P	21 695	0	9 365	0	0	0	12 330	0	0	21 695
Dépenses Hors programmes										
Formations Entreprises	40 427			88 200						88 200
Frais de personnel	19 487		40 000							40 000
Frais de réception	17 112									0
Facturations croisées / salons	4 965			5 537						5 537
Divers (cl.douteux, perte TR, déplacement)	6 286									0
CET	4 676									0
Impôt sur les sociétés	26 614									0
Total hors programme	119 567	0	40 000	93 737	0	0	0	0	0	133 737
TOTAL	7 691 018	4 263 197	456 901	525 730	50 000	1 197	70 824	169 206	2 253 691	7 790 746
RESULTAT NET 2018										99 728

Annexe 6 : Bilan au 31/12/2018

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018 (en euros)					
<u>ACTIF</u>	2018	2017	<u>PASSIF</u>	2018	2017
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>			<u>FONDS PROPRES</u>		
. Immobilisations (1)	165 546	170 863	. Report à nouveau	660 991	561 275
. Amortissements et provisions	< 132 488 >	< 136 269 >	. Résultat de l'exercice	99 728	99 716
	33 059	34 594			
<u>ACTIF CIRCULANT</u>			<u>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</u>	14 095	17 888
. Stocks			<u>PROV. POUR RISQUES & CHARGES</u>		
. Créances sur adhésions / facturation PME	204 215	188 504	<u>FONDS DEDIES SUBV. FONCTIONNEMENT</u>	383 097	479 628
. Subventions DGE : Solde subvention N	2 500 000	2 500 000			
. Subventions NANOEEC à recevoir		75 132	<u>DETTES</u>		
. Remboursement d'impôt sur les sociétés attendu	14 052		. Dettes financières hors C/C		
. Autres créances (TVA, tickets restaurant...)	297 479	230 804	. Concours bancaires courants		
			. Dettes fournisseurs (2)	1 299 331	1 253 473
. Trésorerie	658 791	623 717	. Dettes sur immobilisations	3 217	
			. Dettes fiscales et sociales	950 612	975 118
<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>			. Autres dettes (Actions collectives, notes de frais...)	18 011	13 758
. Charges constatées d'avance (2)	21 432	29 320	<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>		
			. Adhésions constatées d'avance	218 438	215 910
			. Subvention IRT Nanoélec	81 506	52 824
			. Subvention S3P		12 482
<u>TOTAL</u>	<u>3 729 027</u>	<u>3 682 071</u>	<u>TOTAL</u>	<u>3 729 027</u>	<u>3 682 071</u>
(1) Dont acquisitions de Logiciels et Matériels informatiques	7 186 €	7 532 €	(2) Dont quote part SYNOLIA liée à la Base de données		
de Mobilier / aménagements			- Charges constatées d'avance	8 583 €	7 927 €
de la nouvelle base de données			- Dettes fournisseurs échelonnées	0 €	0 €
de dépôt de garantie / locaux	17 €	1 248 €			
	7 203 €	8 781 €			
Dont mises au rebut et remboursements					
liées à la nouvelle base de données					
de logiciels & matériels informatiques	12 520 €	12 159 €			
de Mobilier / aménagements		1 278 €			
de dépôt de garantie / locaux		1 236 €			
	12 520 €	14 673 €			